

VI | VOTRE FAIT DU JOUR

Le Grand Parisien
Mardi 31 janvier 2023

ÉPIDÉMIE | Alors que le fléau touche durement l'Île-de-France, une quarantaine de volatiles ont déjà été examinés depuis le début de l'année au Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage, à Bondy (Seine-Saint-Denis).

Dans ce labo, on traque le virus de la grippe aviaire

Aurélié Foulon

BIEN ALIGNÉS dans des plateaux métalliques, on les aperçoit derrière la porte vitrée de la salle d'autopsie flanquée du logo « risques biologiques » : deux mouettes, un majestueux héron cendré, un cormoran, des corneilles, une chouette... Quinze cadavres au total, découverts en Seine-et-Marne, à Paris, dans le Val-d'Oise, les Yvelines, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis. Des oiseaux sauvages, tous déposés le matin même au Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS), à Bondy (Seine-Saint-Denis), sur lesquels plane l'ombre du virus influenza de type A, cette grippe aviaire si contagieuse qui peut toucher de très nombreuses espèces d'oiseaux.

Quinze morts suspectes le temps d'un week-end. Et même davantage : certains ne sont que les représentants d'un groupe dont les membres ont été découverts au même endroit, au même moment. Plus de quarante sont passés sous le bistouri de Karim Daoud, directeur de LRSFS, durant le seul mois de janvier. Un chiffre jamais atteint : en janvier 2022, il n'en a autopsié aucun. En février, deux cygnes et une chouette. « L'an dernier, il y a eu quatre ou cinq cygnes en début d'année, des canards, un hibou, épouse Karim Daoud, en feuilletant son cahier dans lequel il note soigneusement tous ses entrants. Puis, ça a grimpé au printemps avec des colverts, des foulques... Et en juin-juillet, alors que ça baisse habituellement, c'est monté en flèche ! »

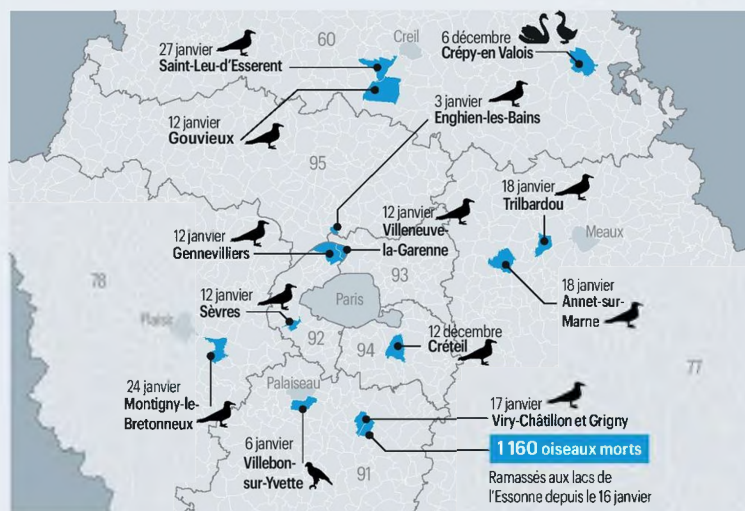
Décongeler les animaux en les plongeant dans l'eau

Désormais, tous les départements d'Île-de-France sont touchés. Des oiseaux, sauvages pour la plupart, mais aussi ceux d'une basse-cour de Favières, en Seine-et-Marne, le 25 septembre, qui a dû euthanasier les 250 oiseaux présents. Puis, dans un élevage de gibier, le 21 octobre, à Fontenailles où il a fallu abattre près de 7000 faisans. Deux élevages non commerciaux (basse-cour, oiseaux d'ornement...) sont aussi touchés dans l'Oise, en particulier le parc animalier du Marais à Longueil-Sainte-Marie qui a dû abattre ses 2300 individus, et un autre dans les

Les principaux foyers détectés en Île-de-France

depuis début décembre 2022

● Foyer de grippe aviaire hors élevages



Sources : chambre d'agriculture IDF et préfectures. - Le Parisien-infographie.

Yvelines où sont mortes des dizaines de mouettes le 21 janvier, selon le bilan du ministère de l'Agriculture.

Une « conséquence du réchauffement climatique », analyse le scientifique, qui voit des « oiseaux migrants qui ne partent plus ». « La situation est exceptionnelle de par son ampleur et la période où les détectations ont cours », confirme le ministère de l'Agriculture. Pour les lacs de l'Essonne, lieux très prisés des promeneurs, à cheval sur Viry-Châtillon et Grigny, on a même dû investir dans un nouveau congélateur. Car dans le secteur, 851 volatiles morts ont été ramassés en dix jours !

Le LRSFS est l'unique laboratoire public d'Île-de-France compétent sur ce sujet. Difficile, donc, d'y déposer tous les cas suspects quotidiennement. Première étape avant de se lancer dans l'autopsie : accélérer la décongélation des volatiles en les

plongeant dans l'eau. « Les animaux sont arrivés avec leur fiche Sagir, dans le cadre du dispositif national de surveillance épidémiologique dédié à la faune sauvage, souligne Karim Daoud. Il a pour but de détecter précocement l'émergence de maladies qui peuvent affecter la conservation des espèces, la santé des animaux domestiques, la santé humaine, l'économie des filières agricoles ou qui peuvent indiquer la dégradation de la qualité de l'environnement. » La fiche recense le contexte de découverte de l'animal : lieu, date...

Le moment venu, le scientifique enfle une blouse, des gants, un masque FFP2 et des lunettes avant de pousser la porte du labo. D'abord, l'examen externe de l'animal, à la recherche de traces de prédation ou de traumatisme qui pourraient expliquer sa mort. Cette mouette rieuse porte des marques sur le cou, « mais



il n'y a pas de sang, c'est post-mortem ». « La priorité, c'est l'écouvillonnage », entame-t-il, en débarrant un kit PCR, semblable à celui qui nous est devenu si familier pour dépister le Covid-19. Ouvrir le bec du volatile pour introduire le coton-tige XXL jusque dans la trachée. « Là aussi, il faut bien tourner pour racler les parois », commente Karim Daoud. Deuxième étape, même technique, mais dans le cloaque cette fois.

Les échantillons sont soigneusement étiquetés avant d'être envoyés vers Nantes (Loire-Atlantique), dans les mains d'un laboratoire spécialisé pour la recherche du virus.

Des scènes spectaculaires d'oiseaux fauchés en plein vol

En attendant leur retour, Karim poursuit ses investigations et incise le thorax de l'animal. Il examine un à un les poumons, le cœur... Pas de trace de pétéchies, ces petits points de sang sur les organes. Pas d'hémorragie non plus, mais une légère congestion de la partie supérieure du gésier. Suspect mais pas catégorique. Dernière étape, Karim Daoud scalpe la mouette d'un coup de bistouri, avant de remplacer l'outil par une paire de ciseaux pour lui fendre le crâne. Cette fois, les indices sont clairs : des taches sombres sont nettement visibles sur le cerveau, des signes hémorragiques apparaissent à sa base. La mouette est probablement morte de la grippe



La situation est exceptionnelle de par son ampleur et la période où les détectations ont cours

Le ministère de l'Agriculture



E. POULIÈRE/RANDI

aviaire, un virus qui peut « tuer tout un poulailler en 24 heures ».

D'où ces scènes spectaculaires d'oiseaux fauchés en plein vol. « L'hémorragie peut causer une mort foudroyante », souligne Karim Daoud. Pour lui, c'est probablement ce qui est arrivé aux dizaines de mouettes mortes subitement le long du canal de l'Ourcq, que des témoins ont vu tomber en plein vol, en lisière de Pantin, à Bobigny (Seine-Saint-Denis) le 3 décembre. « Là, elles étaient en parfaite santé : pas de piqûres hémorragiques, de congestion ni de pétéchies, se souvient Karim Daoud. La recherche du botulisme est négative. Le PCR pour la grippe aviaire est revenu négatif aussi. Mais il semblerait que le virus commence à muter. Donc il se peut que le PCR soit un faux négatif, comme cela arrive pour le Covid-19. »

À l'heure actuelle, « la transmission du virus ne se fait que de l'animal à l'homme, mais les autorités sanitaires redoutent une évolution du virus vers une forme transmissible d'homme à homme, porte ouverte à une pandémie », relève l'Institut Pasteur. D'où l'importance du suivi sanitaire. « Il y a eu le Covid et il y aura d'autres maladies infectieuses qui passeront de l'animal à l'homme », martèle Karim Daoud, qui déplore être le seul salarié de l'unique laboratoire public de la région et plaide pour le développement « d'un réseau robuste ».

Bondy (Seine-Saint-Denis), mercredi. Après un examen externe de l'animal, Karim Daoud, directeur du LRSFS, pratique l'écouvillonnage, avec un kit PCR, semblable à celui utilisé pour dépister le Covid-19.



Les enfermer va à l'encontre du bien-être animal. Mais on connaît les risques, donc on suit les procédures.

Jean-Paul Belliot, sur sa ferme avicole de Villemaréchal (Seine-et-Marne)

ÉLEVAGES | Des professionnels confinent leurs volailles

Faustine Léo et Paul Abran

CELA FAIT depuis fin septembre que les volailles de Jean-Luc Fischer sont enfermées. « S'il faut que ce soit ainsi jusqu'en mai, le temps que le virus passe, ça va faire long », soupire celui qui élève 4 600 volailles à la ferme du Moulin, à Marles-en-Brie (Seine-et-Marne). Dans le département, le virus H5N1 a été détecté le 25 septembre dans une basse-cour de Favières, au lieu-dit les Trente-Arpents. Le lendemain, les 250 oiseaux présents ont été euthanasiés et ceux aux alentours, comme ceux de la ferme de Jean-Luc, sont depuis confinés.

Depuis mi-décembre, tous les départements d'Île-de-France ont été concernés par la mise en évidence d'un ou plusieurs cas sur des oiseaux sauvages. Notamment des mouettes rieuses, des hérons cendrés, des oies bernaches, des cygnes, voire des rapaces. « Autour des lieux de découverte des cadavres sont systématiquement déterminés, par voie d'arrêtés préfectoraux, des périmètres réglementés de 20 km de rayon dans lesquels les détenteurs d'oiseaux domestiques et les élevages professionnels de volailles doivent appliquer, durant au moins

PRÉVENTION | Les parcs animaliers misent sur le vaccin

INFLUENZA AVIAIRE hautement pathogène (IAPH) ne fait pas de détail : le virus touche aussi bien les oiseaux sauvages que les élevages. Lorsqu'elle sévit chez ses derniers, la grippe aviaire a un taux de mortalité très élevé. Et « la propagation de l'infection chez les oiseaux augmente la probabilité de l'apparition d'un nouveau virus grippal dans la population humaine », souligne l'Institut Pasteur. D'où la nécessité d'abattre la totalité de la population d'un élevage dès qu'un cas est confirmé. Un drame pour les éleveurs mais aussi pour les parcs animaliers comme celui de Longueil-Sainte-Marie (Oise), qui a dû faire abattre la totalité de ses 2300 oiseaux de ferme et d'ornement de son Musée vivant de la basse-cour.

Les points d'eau restent abrités au cas où

À l'espace Rambouillet (Yvelines), où cohabitent 170 rapaces de 45 espèces, les soigneurs sont plutôt sereins : « Nous sommes assez éloignés des foyers repérés, assure l'un d'eux. Et nos animaux sont vaccinés, pour réduire les risques. Et comme un vaccin n'est jamais totalement infaillible, tous les points d'eau sont installés sous abris, pour éviter que les fientes d'oiseaux sauvages survolant le site puissent y tomber et les contaminer. »



ZOO DE THOIRY

Au zoo de Thoiry (Yvelines), tous les volatiles ont reçu une injection ou un rappel avant l'hiver.

Même démarche au zoo de Thoiry (Yvelines), où cohabitent près d'une trentaine d'oiseaux issus de tous les continents. Ici, 100 % des volatiles sont vaccinés, pour les protéger aussi du public qui pourrait amener le virus sous les semelles des chaussures, sans le savoir. La campagne, qui s'est déroulée avant l'hiver, a permis de faire une injection et un rappel pour les primo-vaccinés.

A.F.

vingt et un jours, des mesures de confinement », précise la préfecture de Seine-et-Marne

Le 23 janvier dernier, deux zones de contrôle temporaire ont été définies autour des communes d'Annet-sur-Marne et de Trilbardou. Au total, 160 communes sont incluses dans ces deux périmètres...

La chambre d'agriculture d'Île-de-France se veut toutefois rassurante. Les cas seraient rarissimes cet hiver au sein des 150 à 200 élevages professionnels de la région, selon Anne-Sophie Riot, qui s'occupe des questions d'élevage.

Ne plus pouvoir vendre ses poules vivantes

En 2023, le virus continue de faire des victimes. La préfecture des Yvelines a, par ailleurs, pris un arrêté le 25 janvier, afin d'élargir la zone de contrôle temporaire (ZCT) à toutes les communes du département. Cela se traduit, pour les professionnels, par « la mise en bâtiment des oiseaux et le respect de mesures de biosécurité », souligne Anne-Sophie Riot.

À Marles-en-Brie, Jean-Luc Fischer trouve le temps long. « J'avais posté des photos de mes poules en extérieur pour le site Internet. Une heure après, j'avais un coup de fil de

la Maison de l'élevage me rappelant qu'il ne faut pas sortir les volailles. » Pourtant, l'éleveur ne joue pas avec le virus. « On nettoie. Si on fait attention, il n'y a pas de raisons d'être contaminé », assure-t-il.

Jean-Luc Fischer enfle des surchaussures pour entrer dans les bâtiments qui abritent ses poules, puisque la contamination se fait par le sol. « Les poulaillers sont bien aérés et on a réduit la densité d'occupation », insiste l'éleveur, soucieux du bien-être de ses volailles. « Le problème, c'est qu'elles mangent plus et donc ça coûte plus cher ».

L'équation économique se complique à la ferme avicole de Villemaréchal : « On ne peut plus vendre de volailles vivantes, regrette Jean-Paul Belliot. » Et les savoirs enfermés le perturbent. « Ça va à l'encontre du bien-être animal, souligne-t-il, aussi. Mais on connaît les risques, donc on suit les procédures. Néanmoins, ce serait bien de pouvoir les vacciner. »

Le ministère de l'Agriculture envisage cette solution pour l'automne prochain. Il n'existe cependant pour le moment aucun vaccin assez efficace, disposant d'une autorisation de mise sur le marché, et encore moins de réglementation européenne. Celle-ci devrait être prête fin février.